



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des pêches et des océans

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 061

Le lundi 17 avril 2023

Président : M. Ken McDonald



Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 17 avril 2023

• (1100)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la réunion n° 61 du Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes. Cette réunion se déroule dans un format hybride, bien entendu, conformément à l'ordre de la Chambre du 23 juin 2022.

Avant de commencer, je voudrais faire quelques observations à l'intention des témoins et des membres.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. En ce qui concerne l'interprétation pour les personnes qui sont sur Zoom, vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet, l'anglais et le français. Les personnes qui se trouvent dans la salle peuvent utiliser l'écouteur et choisir le canal voulu. Je vous rappelle que toutes les observations doivent être adressées à la présidence. Il est interdit de faire des captures d'écran ou de prendre des photos de votre écran. Les délibérations seront disponibles sur le site Web de la Chambre des communes. Enfin, je rappelle à tous que l'utilisation d'un casque d'écoute approuvé par la Chambre est obligatoire pour participer à distance aux travaux parlementaires.

Conformément à la motion de régie interne approuvée par le Comité concernant les tests de connexion pour les témoins, j'informe le Comité que tous les témoins ont effectué les tests de connexion requis avant la réunion.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le 18 janvier 2022, le Comité reprend son étude des impacts écosystémiques et de la gestion des populations de pinnipèdes.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre premier groupe de témoins.

De l'Institut de la fourrure du Canada, des réseaux pour les phoques et la chasse au phoque, nous accueillons M. Chiasson, directeur exécutif, et Mme Vaugeois, gestionnaire de programme. De la Harbour Grace Shrimp Company, nous recevons M. Steinar Engeset.

Je vous remercie de prendre le temps de comparaître aujourd'hui. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire une déclaration liminaire.

J'inviterais M. Engeset à commencer, s'il vous plaît, pour au plus cinq minutes.

M. Steinar Engeset (président, Harbour Grace Shrimp Company Limited): Je vous remercie, monsieur le président. C'est un plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui.

Bien entendu, il est merveilleux de pouvoir discuter avec le président, qui me représente à Harbour Grace.

Il est très important pour moi de sauver les phoques, de sauver les stocks de poissons et d'aider ainsi l'humanité.

La raison pour laquelle je m'intéresse beaucoup aux phoques est qu'ils semblent être une espèce exceptionnellement intelligente. Récemment, nous avons vu des images filmées avec une caméra placée à la queue de navires-usines que nous exploitons et qui partent de Terre-Neuve pour se rendre jusqu'en Arctique. Nous avons vu qu'un phoque pouvait plonger à plus de 500 mètres de profondeur pour aller chercher un poisson rejeté dans les grilles Nordmore. C'est un système que nous avons pour rejeter les poissons de fond. Le phoque attendait que le poisson passe entre le grillage pour s'en nourrir.

Il est indiqué — et je ne peux pas confirmer si c'est la vérité — que les phoques peuvent rester sous l'eau environ 30 minutes grâce à leur capacité d'oxygène dans leur sang et leur corps. C'est un merveilleux système naturel qu'ils ont développé. Comment un animal vivant peut-il plonger à une telle profondeur? Un être humain ne pourrait jamais faire une telle chose. Il est probable que seuls les phoques et les baleines soient capables de faire ce genre de choses.

Si nous pouvions utiliser des produits créés à partir du corps complet du phoque, nous pourrions fabriquer des produits de grande valeur, et l'un de ces produits qui sont déjà fabriqués est l'huile de phoque à longue chaîne. Par ailleurs, il y a un produit sur lequel je travaille avec d'autres scientifiques de mon pays d'origine, la Norvège, et c'est des pilules de fer hémique, qui peuvent aider les personnes qui souffrent de carence en fer.

Les produits à valeur moindre pourraient être des aliments et d'autres produits qui peuvent être conçus par l'entremise de travaux de recherche et distribués à des pays qui ont besoin d'options alimentaires saines. Bien entendu, des vêtements ont été fabriqués au fil des ans, et les Chinois, par exemple, sont doués pour produire quelque chose à partir des rejets, y compris les intestins. D'autres recherches sur d'autres produits potentiels pourraient être menées afin d'utiliser l'intégralité du phoque.

Le phoque doit manger de 1 200 à 1 500 kilogrammes de nourriture chaque année pour survivre. Les phoques gris peuvent avoir besoin de plus de 3 000 kilogrammes. Cela signifie que l'océan doit leur fournir une grande quantité de nourriture. Si les phoques, vu leur nombre, manquent de nourriture, ils risquent de souffrir de la faim et, au bout du compte, de maladies et d'autres causes dues à leur mauvaise santé, ce qui pourrait mener à leur disparition.

L'économie du Canada atlantique souffrira beaucoup si les industries de la pêche sont en difficulté, car notre économie actuelle est également soutenue par ce que nous récoltons dans nos océans. Il est donc absolument important de mener des recherches appropriées et de dresser un portrait réel de la manière dont nous pouvons sauver nos océans.

Nous travaillons avec un scientifique norvégien, M. Runi Ulvik, qui étudie comment le fer hémique des phoques peut être produit sous forme de pilules. Le laboratoire avec lequel il travaille vérifie également si les phoques contiennent d'autres métaux lourds susceptibles de nuire aux produits qui pourraient être conçus, et comment se débarrasser de ces métaux pour obtenir un produit sûr.

• (1105)

Par exemple, des millions de personnes dans le monde ont besoin de prendre du fer pour leur santé. Ce fer est produit chimiquement et les effets secondaires sont très pénibles et les gens ont du mal à le prendre. Le fer hémique, provenant des phoques, par exemple, a prouvé qu'il pouvait être pris sans aucun effet secondaire et qu'il était très efficace puisqu'il provenait de la nature.

Le président: Je vous remercie, monsieur Engeset.

Nous avons un peu dépassé le temps imparti pour les déclarations liminaires, mais je pense que tous les membres en ont une copie. J'espère que tout ce que vous n'avez pas pu dire ressortira durant la série de questions.

Nous devons maintenant passer aux représentants de l'Institut de la fourrure du Canada. Je ne sais pas si M. Chiasson et Mme Vaugeois veulent commencer.

M. Chiasson fera la déclaration liminaire.

Allez-y si vous êtes prêt, monsieur, pour au plus cinq minutes.

M. Doug Chiasson (directeur exécutif, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada): Je vous remercie.

Bonjour, je suis Doug Chiasson, et je suis le directeur exécutif de l'Institut de la fourrure du Canada. L'Institut de la fourrure du Canada a été créé par les ministres responsables de la faune du Canada en 1983, et nous sommes le porte-parole du secteur de la fourrure du Canada.

L'institut compte également le réseau des phoques et de la chasse au phoque, une coalition d'entreprises liées à la chasse au phoque, de gouvernements, d'organisations autochtones et de groupes de chasseurs, d'un océan à l'autre.

Je suis accompagné de ma collègue, Romy Vaugeois, qui est la gestionnaire de programme du réseau.

J'aimerais vous remercier, monsieur le président, et remercier tous les membres du Comité de nous avoir invités à faire part de notre point de vue sur cette étude très importante. Cette étude est importante pour moi sur le plan professionnel, mais aussi sur le plan personnel, car j'ai grandi dans une communauté rurale côtière du golfe du Saint-Laurent et sur les rives de l'une des plus grandes rivières à saumon de l'Atlantique du Canada, la rivière Margaree.

Tout le monde sait que la chasse au phoque au Canada est aujourd'hui bien moins importante qu'à l'époque de son apogée. De plus de 300 000 phoques en 2004, les chasseurs canadiens ont capturé moins de 30 000 phoques par an au cours des dernières années. Des campagnes de pression et des assemblées législatives armées,

influencées par des groupes qui s'opposent à la chasse au phoque, ont mené à l'interdiction des produits dérivés du phoque canadien sur des marchés autrefois importants comme les États-Unis, la Russie et l'Union européenne.

Le commerce du phoque a considérablement évolué depuis que des navires hauturiers internationaux et canadiens sillonnent les glaces et les mers du Canada à la recherche de peaux de phoque pour approvisionner les maisons de couture d'Europe. L'offre actuelle issue de la chasse au phoque au Canada est diversifiée et innovante. Il existe des suppléments alimentaires à base d'oméga-3 pour la santé et la performance athlétique, des préparations de viande gastronomiques, des aliments, des friandises et des suppléments alimentaires haut de gamme pour les animaux de compagnie et, bien sûr, des vêtements et accessoires en peau de phoque chauds, imperméables et visuellement saisissants que nous connaissons et aimons tous.

Cette utilisation complète est non seulement une preuve de respect envers l'animal que nous capturons, mais elle maximise la valeur pour les chasseurs de phoques et les transformateurs.

Au cours des trois dernières années, l'Institut de la fourrure a mené une campagne nationale et internationale d'image de marque et de marketing pour les produits du phoque canadiens. Le site CanadianSealProducts.com est un guichet unique où l'on trouve des renseignements sur la chasse au phoque au Canada et une vitrine en ligne où l'on peut acheter les produits des fabricants de tout le pays.

• (1110)

[Français]

Au cours des 40 dernières années, on a eu beaucoup de discussions sur les populations de phoques, qui s'accroissent. Comme Pêches et Océans Canada se dirige vers une gestion écosystémique des pêches, le rôle de la prédation des phoques est de plus en plus important et doit être considéré. On ne peut pas laisser la gestion écosystémique des pêches...

[Traduction]

Le président: Pardonnez-moi, monsieur Chiasson. Il n'y a pas d'interprétation.

Pouvez-vous reprendre là où vous avez commencé à parler en français et nous verrons si nous entendons l'interprétation, s'il vous plaît?

[Français]

M. Doug Chiasson: D'accord.

Au cours des 40 dernières années, on a eu beaucoup de discussions sur les populations de phoques, qui s'accroissent. Comme Pêches et Océans Canada se dirige vers une gestion écosystémique des pêches, le rôle de la prédation des phoques est de plus en plus important et doit être considéré. On ne peut pas laisser la gestion écosystémique des pêches telle qu'elle est actuellement et il faut, en outre, tenir compte des changements climatiques.

[Traduction]

La simple réalité est que le gouvernement fédéral doit prendre des mesures pour réduire les populations de phoques. L'approche du MPO, qui consiste à tout gérer à la hausse, est un échec. La gestion à la hausse des populations de prédateurs près de l'apogée a entraîné une augmentation de la mortalité naturelle dans l'ensemble du réseau alimentaire, ce qui empêche la reconstitution des stocks commerciaux, endommagement des espèces culturellement et économiquement importantes comme le saumon et amène les populations de poissons à risque vers la disparition.

L'outil le plus efficace pour contrôler les populations de phoques est une chasse commerciale fructueuse. L'infrastructure, tant sur le plan concret que sur le plan humain, est déjà en place, mais le temps dont nous disposons pour mener à bien cette tâche diminue rapidement. À mesure que les chasseurs de phoques expérimentés quittent le marché du travail, nous courons le risque de ne pas être en mesure de relever le défi d'augmenter nos captures jusqu'aux niveaux nécessaires pour assurer une gestion adéquate.

Ce qu'il faut pour obtenir un changement positif, c'est un leadership attentif de la part des politiciens et des fonctionnaires du gouvernement fédéral. Les ministres qui déclarent publiquement ce que mangent les phoques sont utiles, mais les parlementaires qui portent fièrement une peau de phoque et qui donnent des directives au corps diplomatique pour réduire les obstacles à l'entrée des produits dérivés du phoque sur les marchés prioritaires sont bien plus utiles.

Pour d'autres secteurs, investir une partie de leurs bénéfices pour ouvrir un nouveau marché est un investissement prudent qui peut mener à une croissance à long terme, mais compte tenu de l'échelle restreinte du secteur actuel du phoque et des importants obstacles à l'entrée auxquels nous sommes confrontés, le développement de ces marchés nécessitera le soutien du gouvernement. Cet investissement gouvernemental doit être soutenu par l'appareil commercial du gouvernement fédéral, sinon cela reviendra à acheter une canne à pêche à la mouche haut de gamme, mais à ne pas attacher de mouche au bout.

Enfin, nous devons redonner vie aux discussions sur la chasse au phoque et les phoques. La création d'un environnement où les préoccupations les plus importantes des groupes de pêche, des communautés côtières, des peuples autochtones et du secteur de la chasse au phoque peuvent être discutées ouvertement lèvera le tabou qui s'est créé au cours des dernières décennies. Le Sommet sur les phoques de l'année dernière a constitué une étape importante, mais nous avons besoin d'un suivi complet de ce sommet et de nous engager à ce qu'un autre sommet soit organisé cette année pour continuer à avancer ensemble.

Je vous remercie du temps que vous m'avez consacré. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Je vous remercie de votre exposé.

Nous allons maintenant passer à notre première série de questions.

Nous allons commencer avec M. Small, pour au plus six minutes, je vous prie.

M. Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'avoir comparu à notre très importante étude.

Je vais partager mon temps de parole avec M. Perkins vers la fin.

Ma question s'adresse à M. Chiasson. À votre avis, quel est le principal obstacle à la récolte du quota actuel de phoques du Groenland et de phoques à capuchon?

M. Doug Chiasson: Je vous remercie beaucoup de la question.

Le plus grand obstacle à la chasse au phoque est l'absence d'accès au marché pour les produits vendus à l'échelle internationale.

• (1115)

M. Clifford Small: Dans vos fonctions à l'Institut de la fourrure du Canada, pouvez-vous nous dire s'il y a un marché aux États-Unis pour la fourrure?

M. Doug Chiasson: Il existe certainement un marché pour la fourrure aux États-Unis. En matière d'activité économique, les États-Unis sont un acteur important. Il y aura toujours un marché pour la fourrure aux États-Unis.

M. Clifford Small: Je suis persuadé que certains trouvent cela un peu surprenant.

Si nous pouvions accéder au marché américain, qu'est-ce que cela signifierait pour la récolte des quotas actuels?

M. Doug Chiasson: Je pense que l'accès au marché américain pour n'importe quel produit change la donne. Il y a certainement du travail à faire pour sensibiliser les consommateurs américains aux avantages des produits dérivés du phoque.

Nos membres nous disent qu'ils sont très régulièrement contactés par des Américains qui tombent sur leur site Web et voudraient acheter des produits dérivés du phoque, mais qu'ils doivent leur expliquer que, malheureusement, ils ne peuvent légalement pas envoyer ces produits. Nous vous encourageons à communiquer avec votre député, votre gouverneur ou votre sénateur pour essayer de faire en sorte que les produits dérivés du phoque canadien soient disponibles aux États-Unis.

M. Clifford Small: Monsieur Chiasson, quels ministères pourraient intervenir et que pourraient-ils faire pour nous aider à obtenir l'accès et peut-être à apporter des modifications à la Marine Mammal Protection Act afin d'accéder au marché?

M. Doug Chiasson: De notre point de vue, cela nécessiterait une approche pangouvernementale. Ce n'est pas en confiant le problème au MPO, en continuant à le reléguer au MPO et en le laissant entre les mains du ministère responsable que nous réussirons. Nous avons besoin d'un engagement complet de la part du MPO, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et, plus particulièrement, d'Affaires mondiales Canada, du corps diplomatique et des délégués commerciaux.

M. Clifford Small: Vous avez mentionné Affaires mondiales. Quelle a été votre expérience? Le ministère des Affaires mondiales vous a-t-il aidés d'une façon ou d'une autre, ou a-t-il plutôt constitué un obstacle à la commercialisation de nos produits dérivés du phoque?

M. Doug Chiasson: Je pense que les différents niveaux d'aide de la part de différentes sections d'Affaires mondiales sont plus ou moins utiles. Ce serait la façon la plus simple de l'expliquer. Certains délégués commerciaux sont assurément très utiles et le service des délégués commerciaux de certains pays a été d'une grande aide. Toutefois, le fait que le commerce des produits dérivés du phoque soit considéré comme une priorité essentielle du gouvernement ou du service commercial et qu'il fasse partie de notre engagement diplomatique plus vaste est quelque chose que nous n'avons pas vu ces dernières années.

M. Clifford Small: D'accord.

Voyons ce qu'il en est au niveau national. Un congé de TVH sur les produits dérivés du phoque ou une sorte de crédit d'impôt pourrait-il contribuer à vendre plus de produits dérivés du phoque au Canada? Répondez brièvement.

M. Doug Chiasson: Je pense que oui. Cependant, notre plus grand problème est certainement d'exposer les gens au produit et de lever le tabou entourant le produit, plus que de rendre le produit abordable.

M. Clifford Small: Je vous remercie.

Je vais céder la parole à M. Perkins.

Le président: D'accord. Je vais laisser M. Perkins continuer pour une minute et 50 secondes.

Vous êtes comme le père Noël aujourd'hui, monsieur Small, avec le temps que vous cédez.

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Merci de la générosité.

Monsieur Engeset, ma question pour vous est la suivante: qu'arrive-t-il dans l'océan lorsque nous pêchons commercialement toutes les grandes quantités de poissons pélagiques et d'autres espèces, mais que nous ne pêchons pas le prédateur le plus répandu, le phoque?

M. Steinar Engeset: Ce qui pourrait arriver, c'est que les phoques finissent par mourir. Certains phoques, les phoques du Groenland, je crois, nagent jusqu'à 15 000 kilomètres par an, parce qu'ils vont aussi dans l'Arctique, près du Groenland, et redescendent. Pour survivre, ils ont besoin de cette nourriture. Bien entendu, s'il n'y a pas de nourriture, ils succomberont.

M. Rick Perkins: Au moment de l'effondrement des stocks de morue il y a 31 ans, il y avait environ 2,6 millions de phoques du Groenland à Terre-Neuve et un petit nombre de phoques gris en Nouvelle-Écosse. Aujourd'hui, nous avons environ huit millions de phoques du Groenland autour de Terre-Neuve et environ un demi-million de phoques gris — tellement de phoques gris que je crois savoir qu'ils s'aventurent maintenant jusqu'à Terre-Neuve. Le ministère a déclaré, pas plus tard qu'en 2021, qu'ils ne mangeaient pas de poisson. Je sais que le ministre a dit que c'était une révélation, mais les soi-disant scientifiques du ministère ont dit qu'ils ne mangeaient pas de poisson.

Quel est votre point de vue? Mangent-ils du poisson?

• (1120)

M. Steinar Engeset: Oui. Ils mangent du poisson. En Nouvelle-Écosse, des résidents de l'île Scatarie ont même vu — probablement des phoques gris — manger du homard. J'ai moi-même vu des phoques gris sur l'île de Sable. Ces animaux sont énormes. En réalité... Ce qui prime avant tout, monsieur Perkins, c'est de montrer au

monde que nous pouvons contribuer à sauver des vies. Nous ne dé-cimons pas une espèce de phoques si nous ne prenons qu'une partie de la population de façon à assurer la survie de l'espèce à long terme afin d'aider les êtres humains. Si nous n'agissons pas de la sorte, nos actions ne seront jamais acceptées au niveau international.

Le président: Merci, monsieur Perkins.

Monsieur Morrissey, vous avez la parole pour six minutes.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Chiasson. Vous voudriez qu'un autre sommet se tienne cette année. Quel serait le critère à respecter pour que le sommet soit réussi? Qu'aimeriez-vous voir lors de ce sommet?

M. Doug Chiasson: Honnêtement, je pense que le principal indice de succès serait de démontrer que le gouvernement fait des efforts concertés et exhaustifs pour aider l'industrie du phoque et pour soutenir la gestion marine dans l'Atlantique Nord-Ouest. D'autres témoins ont parlé de forums qui ont été tenus en 2002 et en 2005 et d'un troisième qui devait se tenir en 2013, mais qui n'a jamais eu lieu. Nous ne pouvons pas tenir des conversations isolées pour ensuite réunir les gens et dire que tout est réglé et que tout le monde est satisfait.

Nous savons que les problèmes sont plus profonds. Plusieurs autres personnes auraient pu ou auraient dû assister à ces événements. En fait, bon nombre de représentants de l'Atlantique Nord-Ouest qui auraient voulu participer au sommet n'ont pas été en mesure de le faire, notamment les représentants du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et du gouvernement du Nunavut, qui détiennent par ailleurs le statut d'organisme reconnu de certification des produits canadiens du phoque auprès de l'Union européenne. Comme ils n'ont pas pu être présents, il est possible de faire mieux.

Je ne veux pas sous-entendre que le premier sommet n'a pas été productif. Ce sommet était incroyablement important, mais le deuxième le sera davantage, et le troisième encore plus. J'ai hâte au jour où nous n'aurons plus à tenir de sommets sur le phoque.

M. Robert Morrissey: Toujours dans la même veine, vous vous reportez à 2002 et à 2013. J'ai pris quelques notes. Pourquoi, après tout ce temps, sommes-nous toujours au même point? Quel morceau a échappé aux différents gouvernements? Quelles décisions les gouvernements ont-ils omis de prendre pour que nous soyons encore ici en train de parler d'une situation qui s'envenime au point d'avoir des effets — qui se multiplieront — dévastateurs sur le mode de vie des habitants de la côte est et sur les pêches traditionnelles dont dépendent les peuples autochtones et les pêcheurs commerciaux?

Au cours de cette période, nous entendions toujours parler de choses — j'ai écouté tous ceux qui se sont présentés ici — telles que l'huile de phoque et l'utilisation des carcasses entières. Pourriez-vous me dire ce qui n'a pas fonctionné pendant cette période?

M. Doug Chiasson: Je suis désolé, monsieur Morrissey, mais je n'ai pas assisté au sommet de 2002. J'avais 12 ans à l'époque, ce qui témoigne un peu de la pérennité du problème. L'accès des produits canadiens du phoque aux marchés internationaux est une des grandes priorités du service commercial et d'Affaires mondiales Canada, qui sont indissociables...

M. Robert Morrissey: Évidemment, le Comité étudie la question — le MPO, les Pêches —, mais je suis d'accord avec vous. La section des Pêches établit les quotas. Son mandat consiste uniquement à gérer les stocks et ne comprend pas de composante industrielle. Il n'y a pas de volet commercial. Pourriez-vous préciser ce que le gouvernement devrait faire en priorité pour établir ces marchés en tirant partie de l'expertise répartie dans tous ses ministères? J'aurai ensuite une question complémentaire.

• (1125)

M. Doug Chiasson: À mon avis, le problème s'explique en partie par l'approche décousue du gouvernement fédéral. Il y a le Secrétariat de l'accès aux marchés à Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Service des délégués commerciaux à Affaires mondiales et la nouvelle section du développement industriel au MPO. En même temps, aucun contrôle n'est exercé sur les fonds du Programme agri-marketing transférés du MPO à Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le MPO établit les quotas et le total admissible des captures, mais les autres aspects sont laissés en plan.

Ces questions ne font pas partie de la conversation plus vaste sur les poissons et les fruits de mer et l'ensemble des produits agroalimentaires canadiens.

M. Robert Morrissey: Vous avez dit que la méthode la plus efficace était d'utiliser les carcasses entières des animaux. Les pêches de la côte Est ont-elles l'infrastructure nécessaire pour capturer la quantité requise de ces animaux en mer et les transporter jusqu'au quai pour que les transformateurs ou les utilisateurs finaux puissent les utiliser?

M. Doug Chiasson: Je vais devoir m'en remettre pour cette question aux autres témoins que vous avez entendus, notamment M. Eldred Woodford de la Canadian Sealers Association. Au sujet de la pénurie de main-d'œuvre qui commence à se faire sentir dans l'industrie du phoque, nous manquons de chasseurs de phoques professionnels, en particulier dans le golfe du Saint-Laurent. En effet, le nombre de chasseurs de phoques professionnels en Nouvelle-Écosse, dans votre province de l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick n'est rien en comparaison avec ce qu'il était il y a 40 ans.

Le président: Merci, monsieur Morrissey. Il reste environ 12 secondes. C'est trop peu pour poser une autre question.

Nous passons à Mme Desbiens pour six minutes.

La parole est à vous.

[Français]

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins. C'est vraiment très pertinent, ce que nous entendons ce matin.

Monsieur Chiasson, vous disiez tantôt qu'il serait important de faire une chasse commerciale respectueuse, au sens humain du terme. Je pense que nous avons déjà entendu cela à plusieurs reprises. Ce sera probablement la meilleure façon de développer l'acceptabilité internationale de ce produit de niche.

Comment définissez-vous une chasse respectueuse?

M. Doug Chiasson: Une chasse au phoque respectueuse, au Canada, serait une exploitation de cette ressource fondée sur nos lois, nos processus et les trois étapes dont des témoins ont parlé plus en détail lors d'autres réunions du Comité. Ce serait aussi une

chasse qui appuierait un secteur permettant aux chasseurs et aux transformateurs de vendre un produit de haute qualité.

Mme Caroline Desbiens: Il ne faut donc pas qu'il y ait de gaspillage. Il faut maximiser le sacrifice de la vie de l'animal, tout comme on essaie de le faire pour les animaux servant à l'alimentation normale, contrairement à ce qu'on fait dans les abattoirs avec l'offre et la demande. Je comprends.

Monsieur Engeset, je pense que vous détenez une clé importante de l'acceptabilité sociale, un concept omniprésent à l'international, particulièrement en Europe. Vous êtes aussi préoccupé par ce qui pourrait devenir une chasse plus agressive, qui mettrait en cause la survie du phoque. Le but est de préserver la qualité de vie de l'animal: si l'espèce est trop nombreuse, le phoque aura de la difficulté à se nourrir, ce qui a été bien démontré. Il y a aussi le fait qu'on peut sauver des vies partout dans le monde.

Qu'est-ce que vous souhaitez que le gouvernement fasse pour soutenir votre analyse et votre portée à l'international?

• (1130)

[Traduction]

M. Steinar Engeset: J'ai besoin de l'interprétation.

Le président: Monsieur Engeset, les commandes pour l'interprétation se trouvent sur votre ordinateur. Vous pouvez choisir entre l'anglais, le français ou le parquet. Si vous sélectionnez « anglais », les interventions de Mme Desbiens ou toute autre intervention en français seront transmises en anglais dans vos écouteurs.

M. Steinar Engeset: Je n'avais pas fait la sélection.

La députée pourrait-elle répéter rapidement sa question?

Le président: Je vais lui demander. J'ai arrêté le chronomètre.

Madame Desbiens, pourriez-vous répéter rapidement les grandes lignes de votre question pour M. Engeset?

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Je vais essayer de synthétiser ma question.

Monsieur Engeset, à mon avis, vous détenez une clé importante de la communication et de l'acceptabilité des produits du phoque à l'international, particulièrement en Europe. En effet, vous dites que l'objectif n'est pas d'exterminer le phoque, mais bien d'équilibrer sa population afin de rétablir les ressources et l'équilibre écologique. Je pense que votre approche est intéressante.

Que souhaitez-vous du gouvernement pour pouvoir davantage véhiculer votre pensée?

[Traduction]

M. Steinar Engeset: Monsieur le président, je n'entends pas l'interprétation. J'ai sélectionné le français, mais je n'entendais rien.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Monsieur le président, je suggère qu'on envoie à M. Engeset la question en anglais et qu'il nous réponde par écrit. Je veux vraiment qu'il me fasse part de ce dont il a besoin de la part du gouvernement.

Monsieur Chiasson, je me tourne de nouveau vers vous, puisqu'il me reste un peu de temps. Tantôt, vous disiez que les gens du Nunavut n'étaient pas présents au dernier événement. Quelle était la raison?

[Traduction]

M. Doug Chiasson: Sauf erreur, il y avait certains représentants du gouvernement du Nunavut.

[Français]

Cependant, il n'y avait pas de représentants du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. C'était principalement dû à un problème de planification, mais le ministère des Pêches et des Océans n'a pas offert d'option hybride de participation: ou les gens étaient sur place, ou ils n'y étaient pas.

Or, il faudrait faire preuve d'une plus grande flexibilité pour que les personnes vivant dans des communautés rurales et éloignées puissent participer à ces événements. En effet, la chasse au phoque ne se pratique pas à Montréal, à Toronto ou à Ottawa, mais dans des communautés vraiment éloignées.

Mme Caroline Desbiens: Vous avez dit aussi que, dans la région du golfe particulièrement, le nombre de chasseurs était insuffisant et que cette expertise était beaucoup moins répandue.

Il n'y a pas si longtemps, nous avons reçu des témoins, soit MM. Menge et Komangapik, de Reconseal Inuksiuti, pour ne pas les nommer. Ils partagent des connaissances, des liens et des contacts. L'un provient des Îles-de-la-Madeleine, l'autre d'un milieu autochtone. On sent chez eux une volonté de transmettre ce savoir. Selon vous, peut-on espérer qu'un genre de stage ou de formation sera mis sur pied à cette fin?

M. Doug Chiasson: Aux Îles-de-la-Madeleine, il y a assurément beaucoup de chasseurs professionnels. Nos discussions actuelles ont pour objet de voir comment on pourrait transmettre les connaissances des chasseurs des Îles-de-la-Madeleine ou de Terre-Neuve-et-Labrador à des gens qui aimeraient devenir chasseurs en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick ou à l'Île-du-Prince-Édouard. Il reste quelques chasseurs dans les provinces maritimes, mais pas suffisamment pour qu'il y ait une chasse complète.

• (1135)

Mme Caroline Desbiens: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Desbiens.

Je vais dire à M. Engeset que la greffière lui enverra par écrit la question de Mme Desbiens. Il pourra répondre par courriel en anglais. Nous pourrions alors intégrer ses commentaires à notre étude. Merci.

Nous passons à Mme Barron pour six minutes.

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Chiasson.

Mon collègue le député Small vous a posé une question sur le marché de la fourrure aux États-Unis. Pourriez-vous nous dire brièvement quels types de fourrure font partie du marché dont vous parliez entre les États-Unis et le Canada?

M. Doug Chiasson: Le commerce de la fourrure est un secteur très mondialisé. Des produits du Canada sont exportés aux États-Unis, qui eux les exportent ensuite ailleurs dans le monde. En fait, les exportations des États-Unis vers le Canada comportent une grande quantité de produits à l'état brut. La fabrication de produits de la fourrure de même que la production et la vente de vêtements

en fourrure demeurent des secteurs assez importants aux États-Unis. Des pays comme la Grèce, la Turquie, la Chine, Hong Kong, et de plus en plus la Corée du Sud sont également très actifs dans le secteur.

De toute évidence, les États-Unis comptent encore un marché d'utilisateurs finaux pour les produits de la fourrure. Malheureusement, de plus en plus de campagnes contre l'industrie de la fourrure — similaires à ces campagnes qui s'opposaient autrefois uniquement à l'industrie du phoque — sont menées dans ce pays pour éliminer la vente des produits de la fourrure en général.

Mme Lisa Marie Barron: Merci. C'est intéressant. Je me demandais si le phoque faisait partie du marché dont vous parlez.

M. Doug Chiasson: Il n'en fait pas partie depuis 1972, année de l'entrée en vigueur de la Marine Mammal Protection Act américaine, qui interdit l'exportation des produits canadiens du phoque aux États-Unis.

Mme Lisa Marie Barron: En ce moment, il n'y a pas de débouchés.

M. Doug Chiasson: Il n'y a aucun débouché.

Mme Lisa Marie Barron: D'accord. Je voulais seulement clarifier ce point.

M. Doug Chiasson: Il y a une demande, mais il n'y a pas de marché.

Mme Lisa Marie Barron: Merci beaucoup.

Vous avez parlé plus tôt — ma collègue, Mme Desbiens, vous a posé une question à ce sujet — de la pénurie de chasseurs de phoques professionnels. Pourriez-vous décrire un peu plus précisément les mesures qui permettraient de répondre à ce besoin?

M. Doug Chiasson: En réalité, il faudrait que le MPO et les organisations de chasseurs dans le golfe travaillent ensemble. Cette collaboration commence à se dessiner. La poursuite des discussions sur la chasse aux phoques et aux lions de mer en Colombie-Britannique nécessiterait également un transfert de connaissances de la part des chasseurs commerciaux de Terre-Neuve, des Îles de la Madeleine, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest. Les chasseurs de ces régions possèdent le savoir-faire. Nous devons seulement trouver des moyens d'accroître l'échange de connaissances entre les régions.

Mme Lisa Marie Barron: Merci.

Je me rends compte que je ne m'adresse pas au président.

Par l'entremise du président, des pressions s'exercent en ce moment — je ne veux pas m'aventurer trop loin — pour que la chasse aux phoques soit instaurée à grande échelle. À votre avis, serions-nous prêts à lancer dès aujourd'hui ce type d'activités?

Je poserai également une question complémentaire s'il reste du temps.

M. Doug Chiasson: Comme toutes les pêcheries, nous ne pouvons pas passer de 0 à 60 en 5 secondes. Dans l'état actuel des choses, seulement pour atteindre le total autorisé des captures de phoques gris et de phoques du Groenland, il faudrait acquérir du capital humain et des infrastructures, mais l'industrie serait prête. S'il y avait un marché et des acheteurs pour les produits du phoque, les entreprises se réorganiseraient en conséquence.

Mme Lisa Marie Barron: Merci.

Je voudrais avoir assez de temps pour poser ma dernière question. Les capacités sont-elles en place en ce moment pour passer à la chasse aux phoques durable et à l'utilisation des animaux en entier? Nous avons parlé des nombreuses propriétés des produits du phoque.

Les ressources nécessaires sont-elles déjà en place? Dans la négative, que faudrait-il instaurer? Vous avez parlé du marché. Y aurait-il quelque chose d'autre?

• (1140)

M. Doug Chiasson: Comme pour votre dernière question, s'il y a une demande dans le marché et des possibilités de profit — je vais présenter les choses sous cet angle —, les entreprises du secteur du phoque et de la fourrure vont se réorganiser en conséquence. Il faut que ce soit rentable pour les chasseurs de partir en mer et d'aller sur les glaces pour capturer ces phoques, pour les usines de transformation, de produire de la peau, de l'huile et de la viande, et pour les détaillants, de vendre ces trois produits. En gros, si les possibilités de profits sont là, les chasseurs iront chasser le phoque. Je ne veux pas simplifier à outrance, mais les choses ne sont pas toujours aussi compliquées qu'il n'y paraît.

Le président: Merci, madame Barron.

Nous passons à M. Arnold pour cinq minutes.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

J'ai trouvé intéressant ce qu'ont dit les témoins aujourd'hui sur le rôle du MPO. J'ai regardé rapidement sur le site Web du ministère. Sur la page d'accueil, on peut lire: « Nous appuyons la croissance économique du secteur maritime et du secteur des pêches, ainsi que l'innovation dans des domaines comme l'aquaculture et la biotechnologie. »

La biotechnologie désigne l'utilisation de processus biologiques à des fins industrielles et à d'autres fins, notamment la manipulation génétique de micro-organismes pour la production d'antibiotiques, d'hormones, et ainsi de suite.

Cette définition évoque ce dont parlait M. Engeset et pourrait probablement être intégrée à la promotion des pêches faite par le MPO.

Monsieur Engeset, auriez-vous des commentaires à formuler à ce sujet?

Ensuite, M. Chiasson pourrait intervenir lui aussi s'il le souhaite.

M. Steinar Engeset: Je suis heureux de donner mon avis, car je suis convaincu que pour assurer la prospérité de l'industrie du phoque, nous ne devons pas mettre en avant-plan l'industrie de la fourrure. Nous devons faire connaître les bienfaits des produits du phoque pour l'espèce humaine. De nombreuses personnes meurent. Dans certains pays, le développement des enfants est compromis en raison du manque de fer. Or, il n'existe pas de produit meilleur pour la santé que le fer hémique et l'huile de phoque, qui contient des acides gras à longue chaîne... Le Canada a une ressource qui peut remédier à ces problèmes qui sévissent un peu partout dans le monde. Les campagnes prennent pour cible l'industrie de la fourrure. Je ne suis pas en train de dire que je n'aime pas la fourrure de phoque. J'ai un manteau en fourrure de phoque.

Je vous encourage à regarder du côté des autres produits. N'oubliez pas...

M. Mel Arnold: Merci.

Mon temps est très limité. Je demanderais peut-être alors à M. Chiasson s'il veut formuler un bref commentaire. J'aurais ensuite une autre question.

M. Doug Chiasson: Merci, monsieur Arnold.

Je vais demander à ma collègue, Mme Vaugeois, de répondre à la question.

Mme Romy Vaugeois (gestionnaire de programme, Réseau des gestionnaires de la ressource du phoque, Institut de la fourrure du Canada): Mon travail consiste à aider les entreprises canadiennes à promouvoir leurs produits, et il y a déjà tellement de bons produits sur le marché.

Le fer hémique en est un. Il s'agit d'un créneau très niché, mais il y a tellement d'autres marchés couverts en ce moment. Par exemple, comme l'a dit M. Engeset, on mène présentement des recherches sur l'utilisation de l'huile de phoque dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde. C'est bon pour le cœur. C'est bon pour les articulations des animaux de compagnie et des humains. Il s'agit de deux marchés complètement différents. Pour la viande — les crabes, par exemple —, il y a les restaurants, la nourriture pour les animaux de compagnie et l'alimentation. Ces produits existent déjà et peuvent être utilisés de diverses façons.

M. Mel Arnold: Merci.

Je reviens à vous, monsieur Chiasson. Vous avez évoqué brièvement la gestion de toutes les espèces à l'exception des prédateurs, entre autres.

Pourriez-vous nous parler de ce que vous avez constaté dans le cadre de votre travail? Je sais que vous avez travaillé pour diverses organisations, principalement dans le milieu environnemental pour vous attaquer aux enjeux qu'il comporte. Pourriez-vous nous en dire plus sur votre perception des répercussions de la gestion de toutes les espèces dans le système — à l'exception des superprédateurs —, y compris les humains?

M. Doug Chiasson: Merci, monsieur Arnold.

Avant de me joindre à l'Institut, j'ai passé cinq ans à travailler pour une large organisation de conservation internationale qui se spécialise dans les enjeux liés aux pêches. Le débat mondial sur la gestion écosystémique des pêches et ce que cela signifie se poursuit assurément. Cela dit, nous croyons qu'il est absolument nécessaire de tenir compte de la prédation dans les modèles de population du MPO.

À l'heure actuelle, la production primaire commence à s'effondrer dans l'Atlantique Nord-Ouest. Elle est en train de s'effondrer, en fait. Si l'on ajoute à cela les augmentations significatives de mortalité naturelle, que l'on observe chez diverses espèces, en particulier les poissons de fond, et qu'en plus on n'investit pas suffisamment d'énergie dans le système et qu'on en investit trop dans les phoques, on peut clairement entrevoir les répercussions sur le système.

Je ne dis pas qu'il faudrait prioriser la prédation des phoques par rapport aux autres éléments du modèle, mais regardons la vérité en face. Nous devons faire preuve de franchise dans la gestion de nos pêches, pas seulement dans les pêches commerciales, mais aussi dans la gestion des espèces à risque. On a constaté une augmentation de la mortalité naturelle chez diverses espèces au cours des années 1990 et au début des années 2000. On ne se l'explique pas encore la plupart du temps, mais l'explication est toute simple, en fait. Nous devons être très attentifs à la mortalité qui s'ajoute à la mortalité naturelle si cette dernière augmente.

• (1145)

M. Mel Arnold: Merci.

Le président: Merci, monsieur Arnold.

Nous allons maintenant passer à M. Kelloway pour un maximum de cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

M. Mike Kelloway (Cape Breton—Canso, Lib.): Merci, monsieur le président. Je suis heureux que ces témoins soient parmi nous. Leurs témoignages d'aujourd'hui m'en ont beaucoup appris sur les phoques, tout comme les témoignages précédents.

On a déjà évoqué beaucoup de sujets, dont les raisons qui se cachent derrière le manque d'accès aux marchés et le manque d'infrastructures.

Je m'adresserai à vous par l'entremise de la présidence, monsieur Chiasson. Vous avez dit qu'il était important de ne pas s'en tenir à une seule réunion pour régler de tels enjeux. Je pense la même chose. Il y a eu un groupe de travail de l'Atlantique sur les phoques. Il y a eu un sommet.

La ministre a déclaré lors d'une conférence de presse à Terre-Neuve que les phoques mangeaient du poisson alors qu'elle était entourée de pêcheurs. Pourquoi a-t-elle dit cela? Décortiquons la chose. Certes, nous pourrions sourire, ricaner et nous en amuser. Oui, elle s'adressait aux pêcheurs, mais elle s'adressait aussi au monde entier. On lui a demandé de le dire. C'était peut-être drôle pour certains, mais c'était très important pour ceux qui étaient sur place et potentiellement aussi pour des marchés futurs.

J'aimerais revenir à l'éducation un instant, parce que vous en avez parlé. Mme Vaugeois et vous avez parlé de vos efforts en la matière. Il me semble qu'il s'agit entre autres de recadrer — il est nécessaire de le faire très rapidement, d'ailleurs — le discours sur l'importance des phoques du point de vue de l'écosystème. Certes, ils mangent du poisson, mais ils peuvent également nous apporter d'autres choses.

Permettez-moi de vous donner un exemple d'éducation. L'an dernier, j'ai participé à un événement sur les phoques organisé dans la région par Gudie Hutchings et Yvonne Jones. On y présentait différents types de produits. J'en ai pris un, à savoir des gélules d'huile de phoque. On m'a dit qu'elles soulageraient ma polyarthrite rhumatoïde, et je peux vous dire qu'elles m'ont en effet aidé au cours de la dernière année. Le vendeur m'a également dit qu'elles me feraient avoir l'air plus jeune, mais ça n'a pas vraiment fonctionné.

Des voix: Oh, oh!

M. Mike Kelloway: Ce travail me vieillit de plus en plus.

Je m'adresse à vous deux. Il est impératif de recadrer le discours sur les répercussions et les avantages des phoques. Il faut le faire à l'échelle nationale, en passant, mais je dirais même à l'échelle régionale et internationale également.

Pourriez-vous nous parler de certaines de vos initiatives? Pourriez-vous nous donner des façons de travailler ensemble pour recadrer le discours à l'échelle nationale et internationale, en particulier avec les Américains? Si nous faisons bande à part d'une quelconque façon... Je ne crois pas que quiconque ici présent dit que nous avons besoin de les abattre. Je ne crois pas que quelqu'un dise cela. Je ne voudrais pas mettre des mots dans la bouche de qui que ce soit ici présent. Il nous faut faire preuve de prudence, de tactique et de stratégie. Un faux pas pourrait avoir des répercussions sur toute une pêcherie, ou deux, ou trois, ou l'ensemble d'entre elles. Comment pouvons-nous unir nos efforts en matière d'éducation?

• (1150)

M. Doug Chiasson: Je vous remercie de la question.

Comme vous l'avez dit, il s'agit vraiment de recadrer le discours. Des représentants de larges organisations de pêche sont venus témoigner au Comité. Or, je suis convaincu qu'ils n'auraient pas accepté l'invitation si l'étude avait été menée il y a 10 ans, parce que fut un temps où il était impossible d'avoir une telle discussion. La discussion en soi faisait partie des choses qui pouvaient mettre les Américains dans tous leurs états.

Ayant grandi dans une ville où il y a beaucoup de pêcheurs de homard et de crabe — mon cousin est un pêcheur de crabe —, je ne veux pas qu'il se produise quoi que ce soit qui puisse nuire à l'accès au marché de tous les poissons et produits de la mer canadiens, mais le phoque est un produit de la mer canadien. Nous devons avoir des discussions plus larges sur les poissons et les produits de la mer. Nous ne sommes peut-être pas au centre de toutes les discussions et, en ce qui concerne les Américains, l'ASFC n'intercepte pas les phoques gris de l'Île de Sable à la frontière. Ces phoques gris nagent dans les eaux du Maine, du New Hampshire et du Massachusetts. Les Américains ressentent les effets de la prédation des phoques gris en provenance du Canada. Beaucoup d'entre eux se demandent pourquoi on empêche les Canadiens d'intervenir.

Nous constatons des répercussions sur d'autres marchés. Nous communiquons avec d'autres pays à l'autre bout du monde, et ils nous disent qu'ils ne veulent pas être impliqués dans une situation où les Américains pourraient se mettre à regarder de plus près ce que nous faisons et aller accidentellement à l'encontre d'une loi vieille de 50 ans — la MMPA — qui n'est pas particulièrement nuancée.

Voilà le problème insoluble de l'industrie du phoque, selon moi. Comment pouvons-nous à tout le moins trouver une façon de forcer les Américains à dire clairement ce qui leur pose problème ou non? Les Américains autorisent l'abattage des phoques et des otaries en vertu du Marine Mammal Protection Act. Ils le font en ce moment même, et ces opérations sont financées par l'État de l'Idaho et d'autres États du Nord-Ouest. Ils retirent des otaries et des phoques qui mangent les saumons et les truites arc-en-ciel. Comment pouvons-nous parler aux Américains pour leur dire vous faites ceci, alors nous ferons cela, et que nous allons gérer nos pêches comme eux? Cette question a été taboue pendant trop longtemps. On ne peut jamais aborder le sujet avec les Américains.

Je pense que les relations entre le Canada et les États-Unis sont suffisamment bonnes pour que nous puissions à tout le moins avoir des discussions franches de haut niveau. On ne peut pas envoyer un directeur général du MPO — sans vouloir offenser les directeurs généraux du MPO — à Washington pour avoir de telles discussions. Cela doit se faire au niveau ministériel — et pas seulement avec la ministre des Pêches, mais aussi avec la ministre du Commerce international et la ministre des Affaires étrangères — pour que les Américains comprennent notre réalité.

Le président: Merci, monsieur Kelloway.

Nous allons maintenant passer à Mme Desbiens pour un maximum de deux minutes et demie. Allez-y, je vous prie.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci, monsieur le président.

Monsieur Chiasson, il n'y a pas longtemps, le chef du Bloc québécois, M. Yves-François Blanchet, et moi sommes allés au Rendez-vous loup-marin, aux Îles-de-la-Madeleine. On nous a beaucoup entretenus de l'espèce de réserve qui existe relativement à tout ce qui ressemble à une initiative de développement, d'éducation ou de sensibilisation.

On nous a dit qu'on aurait donc peut-être intérêt, au Québec et au Canada, à développer les musées. Par exemple, Exploramer veut mettre en place un centre d'interprétation du phoque et de la chasse au phoque qui informerait les gens de son potentiel. Ce sujet a parfois mauvaise presse. On pourrait commencer par créer des ambassadeurs à l'interne, car, même chez nous, il y a des sceptiques.

Pensez-vous qu'une initiative comme celle d'Exploramer pourrait être élargie à la grandeur du Canada?

M. Doug Chiasson: Absolument. Je vais passer la parole à Mme Vaugeois pour qu'elle parle davantage des ambassadeurs de l'industrie.

Mme Romy Vaugeois: Nous le faisons déjà. Nous venons de terminer le programme du Fonds canadien d'initiatives en matière de poissons et de fruits de mer, pour lequel nous avons reçu 2,94 millions de dollars. Nous avons fait des campagnes d'influence avec des capsules sur le phoque et la fourrure, autant pour des produits autochtones que non autochtones. Nous avons fait beaucoup de campagnes publicitaires en ligne, parce que c'était pendant la pandémie. Cela a généré 68 millions d'impressions. Nous nous sommes concentrés sur le Québec et l'Ontario, parce que c'est tout ce que le budget permettait.

Il est certain qu'en ligne, nous pouvons rejoindre plus de gens comparativement à des initiatives qui visent les gens qui passent par la Gaspésie, par exemple.

• (1155)

Mme Caroline Desbiens: Je ne sais pas si vous connaissez le musée: il donne déjà une formation. C'est un modèle prometteur, qui pourrait donc être exploité davantage ou stimulé avec des investissements plus importants. Le modèle des pourvoiries est intéressant aussi, puisqu'il permet d'éduquer les gens, de leur donner accès à cette chasse et de démystifier un peu tout cela.

Pensez-vous que c'est une approche qui pourrait être développée davantage?

Mme Romy Vaugeois: Oui. Tout ce qui touche la publicité est tellement vaste. Il s'agit d'atteindre le plus de personnes possible et de rendre la chasse sportive plus accessible.

Mme Caroline Desbiens: Cela pourrait permettre, par le fait même, de développer des adeptes, des gens qui vont y prendre vraiment goût, comme à la chasse ordinaire.

Mme Romy Vaugeois: Le coeur du marché, c'est Montréal, c'est Toronto, dont les populations sont tellement loin de l'océan. Il y a aussi beaucoup de travail à faire en parallèle pour éduquer ces gens, comme on le disait tantôt. Les gens qui veulent devenir chasseurs sont déjà ouverts à l'idée de consommer les produits.

Mme Caroline Desbiens: Il leur faut des lieux comme Exploramer et des pourvoiries pour leur donner davantage d'accès, avec des gens...

[Traduction]

Le président: Merci, madame Desbiens. Nous avons quelque peu dépassé le temps imparti.

Nous allons maintenant passer à Mme Barron pour un maximum de deux minutes et demie. Allez-y, je vous prie.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le président.

Je vais poursuivre dans la même veine que tout à l'heure, monsieur Chiasson.

Vous avez dit, à juste titre, qu'il était important d'inclure l'ensemble des provinces et des territoires dans le Sommet sur les phoques et dans les discussions, et ma question porte là-dessus. À quel point serait-il important d'avoir des plans régionaux pour connaître la meilleure voie à suivre pour la pêche des pinnipèdes, selon vous?

M. Doug Chiasson: En ce qui concerne les problèmes rencontrés dans les différentes régions, même s'il s'agit simplement d'espèces différentes, nous devons veiller à ce que la gestion de ces espèces soit irréprochable. La perception internationale de notre chasse au phoque nous pose suffisamment problème. Ce serait difficile si nous ne pouvions plus dire qu'elle est durable. La gestion de la chasse au phoque barbu au Nunavut serait très différente de celle de la chasse à l'otarie en Colombie-Britannique ou de celle de la chasse du phoque du Groenland sur le front de Terre-Neuve. Nous avons besoin de repères nationaux à cet égard, mais nous devons également tenir compte des réalités locales.

Mme Lisa Marie Barron: Merci.

Vous avez également dit que les Américains retireraient des phoques et des otaries des eaux. En savez-vous davantage à ce sujet?

J'estime que nous pouvons toujours tirer des leçons des pratiques d'autres pays, alors ce serait génial si vous pouviez nous en dire plus.

M. Doug Chiasson: Oui, bien sûr.

Il y a quelques projets de retrait des phoques et des otaries en cours dans certaines localités aux États-Unis où la migration des saumons et des truites arc-en-ciel est déjà entravée. On les retrouve souvent autour des barrages hydroélectriques. Bien souvent, une otarie apparaît soudainement lorsque de nombreux poissons sont retenus au pied d'un barrage hydroélectrique, et elle s'installe dans les environs aussi longtemps qu'elle le souhaite. Les autorités iront ensuite retirer les phoques ou les otaries dans certaines zones, en particulier — mais pas seulement — autour des barrages hydroélectriques.

Mme Lisa Marie Barron: Simple précision: que voulez-vous dire par retirer?

M. Doug Chiasson: Je parle d'un retrait légal. Ils les abattent.

Mme Lisa Marie Barron: Font-ils usage de l'ensemble du phoque?

M. Doug Chiasson: Non. En fait, à ce que je sache, ils n'en font pas du tout usage.

Mme Lisa Marie Barron: Merci.

Le président: Merci, madame Barron.

Voilà qui met fin à la comparution de notre premier groupe de témoins. J'aimerais remercier chaleureusement M. Chiasson, Mme Vaugeois et M. Steinar Engeset d'avoir participé à notre séance et de nous avoir transmis tout ce savoir.

Nous allons suspendre la séance un court instant afin d'entamer notre deuxième heure de témoignages et de questions.

La séance est suspendue.

• (1155) _____ (Pause) _____

• (1200)

Le président: Nous reprenons.

J'aimerais faire quelques commentaires à l'intention des nouveaux témoins.

Veillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez à la réunion par vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro et veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous n'êtes pas en train de parler. Si vous désirez avoir accès à de l'interprétation et que vous êtes sur Zoom, vous pouvez sélectionner le canal plancher, anglais ou français au bas de votre écran. Bien sûr, cela ne concerne pas ceux qui sont présents dans la salle. Toutes les interventions doivent se faire par l'entremise de la présidence.

Enfin, je vous rappellerai qu'il est obligatoire pour tous les participants virtuels d'utiliser un casque d'écoute approuvé par la Chambre lors de délibérations parlementaires.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins pour cette seconde heure.

Nous accueillons Mme Aaju Peter, qui est avocate. Nous accueillons également M. Keith Hutchings — qui ne m'est bien sûr pas étranger —, directeur général du Centre canadien d'innovations des pêches et ancien ministre. Enfin, nous accueillons Craig Parly, qui représente l'Assemblée législative de Terre-Neuve-et-Labrador. Comme je viens de l'indiquer, il est député à l'Assemblée législative de cette province, où il représente la circonscription de Bonavista.

Je vous remercie d'avoir pris le temps d'être parmi nous. Vous disposez chacun d'un maximum de cinq minutes pour vos remarques liminaires.

Nous allons commencer par Mme Peter. Allez-y, je vous prie. Vous disposez d'un maximum de cinq minutes.

Mme Aaju Peter (avocate, à titre personnel): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de votre invitation à venir témoigner devant vous.

Je me nomme Aaju Peter. Née au Groenland, scolarisée au Danemark, je vis à Iqaluit, dans le Nunavut, depuis 1981. Mes ancêtres les Inuits sont le peuple fondateur de l'Arctique circumpolaire et

nous sommes la seule culture fondée sur la chasse à survivre en Amérique du Nord.

Pendant plus de 5 000 ans, la chasse du phoque a été un élément central de presque tous les aspects de la vie des Inuits. Les chasseurs suivent encore l'usage ancien de partager leurs prises avec leur famille et leur communauté. En effet, la viande de phoque n'est pas vendue, mais elle est partagée. Les chasseurs comptent donc sur la vente des peaux pour continuer à nourrir leur famille et leur communauté. Toutefois, les interdictions qui ont frappé le phoque en 1983 et en 2009 ont aggravé outre mesure les conditions de vie dans l'Arctique canadien tout en augmentant l'insécurité alimentaire.

En raison de l'interdiction de vente des produits du phoque dans l'Union européenne, c'est aux Inuits qu'incombe la charge administrative et financière de prouver que la chasse et ses produits satisfont aux critères de l'Union européenne. La vente des produits du phoque ne s'est jamais remise de l'interdiction de 2009, principalement en raison de la perception, dans le public européen, que tous les produits du phoque sont illégaux et immoraux. L'apathie des divers gouvernements canadiens qui se sont succédé dans ces décennies en ne s'opposant pas à la croissance des sociétés de défense des animaux — en grande partie basées aux États-Unis — a rendu plus difficiles les conditions de vie dans tout le Canada, mais, surtout, dans les communautés inuites, gravement touchées.

L'insécurité alimentaire et le coût élevé de la vie sont deux conséquences dures de l'interdiction des produits du phoque par l'Union européenne. L'interdiction a réduit les revenus et l'accessibilité locale de la viande de phoque. Partout dans notre société, cette interdiction a eu un puissant effet négatif. Le prix des peaux de phoques a diminué de 90 %, les populations des diverses espèces de phoques ont explosé dans nos eaux — et sont maintenant plus nombreuses de 10 millions d'individus, en tout — et elles auront un impact grave sur l'équilibre de l'écosystème. Une population trop nombreuse n'est pas une population en santé — au contraire.

Comme si ça ne suffisait pas, l'Organisation mondiale du commerce déclare que cette interdiction est acceptable parce qu'elle protège la moralité des Européens. Elle se trouve donc à dire que notre droit légitime de vivre en harmonie avec notre culture nuit à la moralité des Européens. Cette mentalité colonialiste transparait dans la prétendue exemption accordée aux produits d'origine inuite, qui n'est seulement applicable que si les Inuits peuvent prouver à l'Union européenne que leurs produits satisfont à ses critères de ce qu'est un Inuit, de ce qu'est la chasse traditionnelle et à un ensemble d'autres règles condescendantes.

Hélas, il faut dire également que, pendant des décennies, le Canada, dans ses faibles tentatives de régler le problème de la chasse du phoque a omis de reconnaître l'identité particulière de la communauté inuite et les répercussions négatives qu'elle a subies, qui ont été beaucoup plus durement ressenties que dans les autres communautés canadiennes.

J'applaudis le fait que le gouvernement s'attaque à la question de la gestion des écosystèmes marins, devenue une nécessité urgente pour nous tous. Cependant, mes applaudissements seraient beaucoup plus bruyants si le gouvernement du Canada s'en prenait activement et avec force à la flétrissure dont l'Union européenne et l'Organisation mondiale du commerce ont marqué les Inuits par les mesures d'interdiction qu'elles ont mises en place et à leurs règles dégradantes pour nos communautés.

La dignité des Inuits exige que le gouvernement s'attache sérieusement à mettre fin à ces interdictions qui flétrissent les communautés inuites, et les autres communautés canadiennes, d'ailleurs.

Merci de votre temps et de votre attention.

● (1205)

Le président: Merci. Ça tombe à pic.

Mme Aaju Peter: Oui, à cinq minutes exactement.

Le président: Oui. C'était à point nommé. Merci.

Entendons maintenant M. Hutchings, qui dispose de cinq minutes.

M. Keith Hutchings (directeur général, Centre canadien d'innovations des pêches): Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup de me donner l'occasion de témoigner sur votre étude. Je tiens certainement à saluer votre comité et son travail. Je brûle d'impatience de lire le rapport définitif et les recommandations.

Je suis le directeur général du Centre canadien d'innovations des pêches, une entité séparée de l'Université Memorial de Terre-Neuve-et-Labrador et constituée en société, dont le mandat est décidé par le conseil d'administration dirigé par des représentants de l'industrie représentant les pêcheurs et chasseurs, les transformateurs et l'industrie de l'aquaculture. Le centre sert de liaison entre les secteurs des pêches, les universités, les établissements de science et de recherche et les entreprises qui appuient l'industrie. Nous sommes une organisation facilitatrice à la pointe de la recherche appliquée, de l'innovation et de la technologie dans le secteur canadien des fruits de mer.

Le Centre répond aux besoins en matière de R-D dans les secteurs de la pêche, de la transformation et de l'aquaculture en élaborant et en dirigeant des projets de toutes tailles, et en s'adaptant rapidement aux occasions et aux défis qui se présentent. Il est un chef de file en matière d'équité et de diversité et il favorise la compréhension et une démarche commune avec les peuples autochtones et leurs communautés. Enfin, il appuie la pêche soutenable et il aide l'industrie à s'adapter au changement climatique.

Votre étude des répercussions écosystémiques et de la gestion des populations de pinnipèdes est plus que jamais nécessaire, vu l'abondance croissante de ces animaux, particulièrement du phoque du Groenland, du phoque gris et du phoque commun. Je laisserais entendre que la compréhension de la corrélation — les causalités — entre la prédation de diverses espèces de poissons par les pinnipèdes et les effets subis par les espèces faisant l'objet d'une pêche commerciale et d'autres espèces en déclin est gravement lacunaire dans le discours scientifique et, partant, dans le discours public.

D'un point de vue canadien, nous devons nous demander si nous sommes disposés à consacrer l'investissement et la détermination qui permettront de vraiment collecter les données nécessaires et d'y mettre la recherche et la science pour atteindre le degré nécessaire de compréhension pour autoriser une gestion des ressources qui traduit ces constatations. Nous affrontons un problème de prédation sans précédent des écosystèmes qui est relié à la surpopulation, à la quantité de poissons consommés et à l'effet sur l'écosystème.

Je pense que votre motion exprime bien les questions auxquelles il faut porter attention, par exemple les répercussions, sur l'écosystème, de la surpopulation de pinnipèdes. Il faut une recherche pluri-annuelle sur plusieurs espèces, compte tenu de leur répartition spa-

tiale et de leurs migrations. La recherche à court terme et les travaux particuliers sur les contenus stomacaux sont insuffisants. On néglige tellement de variables, par exemple les parcours de migration, l'évolution des températures de l'eau et même les effets sur les espèces de poissons proies et d'autres espèces qui pourraient le devenir.

En ce qui concerne les possibilités de commercialisation au Canada et à l'étranger, par exemple, le Canada consomme très peu de phoque, mais nous essayons de convaincre le monde de continuer à en consommer ou de commencer à le faire. Nous devons investir dans la recherche sur les préparations carnées, le régime et la valeur nutritive de la viande et d'autres attributs, dans l'emploi élargi de cette source alimentaire sur les marchés internationaux et, comme nous l'avons dit, dans l'utilisation intégrale de tous les produits récoltés.

Il nous faut une gestion active — en temps réel, avec une recherche soutenue à long terme et coordonnée avec l'industrie, la science et des organisations alliées qui n'y ont aucun parti pris ni rien à y gagner, si ce n'est de faciliter la recherche et l'intention de donner et de communiquer les résultats pour qu'ils soient utiles à la gestion des ressources.

Sur la question de l'acceptabilité sociale, nous devons considérer cette industrie un peu différemment maintenant. En ce qui concerne les qualités médicales et pharmaceutiques du phoque, les ingrédients naturels que la nouvelle génération considère comme essentiels à un mode de vie sain d'après leur présence dans la nature, correspondent parfaitement à une vision renouvelée des attributs de cette industrie.

Un mot, rapidement, sur le rapport du groupe de travail sur les phoques de l'Atlantique. Il a abordé de nombreux aspects semblables reliés à leur régime alimentaire, leur répartition et leurs parcours migratoires, une meilleure compréhension de la relation entre les phoques et les stocks de poissons pêchés commercialement et la nécessité, pour nous tous, de collaborer ensemble à la recherche et à la découverte d'autres données dans d'autres pays également.

Quatre points reconnus sont particulièrement intéressants: le régime alimentaire des phoques, leur répartition, les relations dont j'ai parlé et la collaboration avec tous les partenaires de l'industrie.

En guise de conclusion, chacun doit s'investir désormais dans la recherche en cours, appuyée par Pêches et Océans Canada et habitée à prendre des décisions de gestion des ressources adaptées aux importantes déprédations qui ravagent l'écosystème dans son ensemble et sensibles à leurs liens. Il nous faut repenser les modalités de collecte des données et les faits scientifiques pour appuyer le travail du ministère. Nous avons certainement besoin de nous mobiliser pour agir.

Merci de l'occasion que vous m'avez donnée d'apporter mon témoignage et d'échanger des idées avec votre comité. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Merci beaucoup, monsieur le président.

● (1210)

Le président: Merci, monsieur Hutchings.

Monsieur Parody, vous disposez de cinq minutes. Nous vous écoutons.

M. Craig Pardy (député, circonscription de Bonavista, Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de votre invitation. J'ai eu le bonheur de vous voir, monsieur le président, à votre passage à la Chambre d'assemblée, il y a deux semaines.

J'ai trois observations à faire.

Pour commencer par le commencement, la question des compétences. Pendant des siècles, Terre-Neuve-et-Labrador a possédé l'une des pêcheries les plus importantes de la planète. Le prouve le rapport de sir Albert J. Walsh pour le comité de la mise en valeur des pêches, rédigé en 1953, dans le cadre d'une étude mixte du gouvernement canadien et du gouvernement de Terre-Neuve de l'époque.

Avant notre entrée dans la Confédération, une ligne a été tracée dans le sable pour reconnaître au gouvernement fédéral plutôt qu'à notre province les compétences sur les pêches et les océans. Aucune exception n'a été faite pour notre province pour tenir compte de la vaste superficie océanique et des vastes pêcheries que, en notre qualité de pays, nous apportions au Canada. Aucune autre province canadienne n'est dépouillée de ses compétences sur son secteur de ressources le plus important.

Dans le milieu des années 1980, le gouvernement du Canada a consenti une exception partielle à notre province par l'Accord atlantique, qui prévoit un régime particulier pour les ressources pétrolières et gazières sous-marines en périphérie de Terre-Neuve et au large du Labrador. L'Accord autorisait notre province et Ottawa à gérer les ressources en commun par l'entremise de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers.

Nous avons longtemps réclamé un régime semblable pour la gestion des pêches, pour que notre province prenne part aux décisions en ayant voix au chapitre dans la conduite de son industrie la plus importante. Pendant des années, nous nous sommes fait répondre que c'était impossible, mais, évidemment, c'était possible, comme le prouvait l'Accord atlantique. Vous êtes en mesure de le faciliter. Je vous en conjure donc, recommandez comme priorité la cogestion des pêches pour Terre-Neuve-et-Labrador. Nous ne nous illusionnons pas au point de croire que ce serait la panacée de nos problèmes actuels. Elle en créerait d'autres. Malgré tout, ce serait bien préférable de participer aux décisions que de produire des mémoires pour les détenteurs de la totalité du pouvoir.

Ensuite, vous me pardonnerez de désigner les pinnipèdes, ces prédateurs, sous le simple nom de *phoques*, comme le commun des mortels. Leurs déprédations sont un problème de taille dans de nombreux pays qui pratiquent la pêche, y compris le nôtre. Mais de quelle taille? La réponse dépend de celui à qui on le demande. Il est énorme, d'après les pêcheurs et chasseurs de phoques, qui les voient proliférer sur nos côtes et jusque dans nos rivières et fleuves et qui ont vu leur contenu stomacal ou les carcasses entamées de poissons. Les scientifiques spécialistes des pêches risquent de ne pas vous donner la même réponse. Pourquoi? Parce que le vaste océan sauvage n'est pas un environnement contrôlé de laboratoire.

Les pêcheurs et les chasseurs sont unanimes pour dénoncer le nombre excessif de phoques qui dévorent trop de poissons et qui altèrent l'écosystème. Le niveau de prédation rend impossible une éventuelle reconstitution des stocks. Il faut un programme pour réduire le nombre de prédateurs. Se contenter de moins serait une abdication des responsabilités.

Enfin, mes dernières remarques sont reliées aux deux premières. Elles concernent la forte surpopulation de phoques. Que ce soit celle du phoque du Groenland, sur la côte Nord-Est, du phoque gris dans le golfe du Saint-Laurent ou des nombreuses autres espèces qui occupent nos eaux libres, nos côtes et, bien sûr, nos rivières, si rien n'est fait pour la réduire, nous pouvons abandonner tout espoir de reconstituer nos stocks de morues et de maintenir l'équilibre de nos espèces pélagiques comme le capelan, le hareng et le maquereau. Sur la côte Est, la prédation du saumon par divers phoques sur toute la côte est également une question sensible et elle l'est probablement en Colombie-Britannique aussi.

Glenn Blackwood, le coprésident du dernier rapport du groupe de travail scientifique sur les phoques de l'Atlantique a présenté son rapport au sommet fédéral sur le phoque, qui a eu lieu à St. John's, les 8 et 9 novembre, et auquel vous avez assisté, monsieur le président. Ce rapport estime la consommation totale du phoque du Groenland en 2014, dans les zones 2J3KL, qui s'étendent du Labrador à la presqu'île d'Avalon, à 3,2 millions de tonnes métriques. La même année, tous les débarquements commerciaux dans Terre-Neuve-et-Labrador atteignaient 265 000 tonnes, soit un rapport de 12 contre 1. Et la valeur des débarquements était de 1,3 milliard de dollars.

À une question qu'on lui a posée, M. Blackwood a répondu que la science du régime alimentaire des phoques était lamentablement lacunaire

• (1215)

Ed Martin, un participant du Sommet sur les phoques, a demandé au président du groupe de travail sur les phoques, Glenn Blackwood: « Les phoques ont un effet dévastateur sur notre écosystème. La chasse aux phoques n'est-elle pas essentielle, et sa nécessité ne devrait-elle plus être mise en doute? » Le président a répondu: « J'en conviens. »

Le ministère des Pêches et des Océans, ou MPO, se targue d'adopter deux stratégies principales pour la gestion des pêches: l'approche de précaution et la démarche écosystémique. Nous nous retrouvons dans la situation actuelle par rapport aux phoques parce que le MPO a fait fi de ces deux approches pour la gestion responsable des pêches. Il s'agit de sa politique, qui s'est maintenant soldée par un échec qui n'appartient qu'au ministère.

Pour finir, les limites des champs de compétences entourant les phoques se résument ainsi: tant et aussi longtemps que rien ne sera fait pour rééquilibrer la population de phoques, la ministre et le ministère auront pour toute approche celle de l'espoir et des prières.

La responsabilité relève complètement du gouvernement fédéral depuis 1949. L'absence d'action représente une action en soi. Une absence d'action équivaut à l'abdication du gouvernement fédéral devant son devoir. Il faut retirer les phoques de l'écosystème. On peut passer ses journées à compter les phoques, mais ce n'est pas ce qui les éliminera.

Je suis impatient de répondre à vos questions de mon mieux.

Merci beaucoup.

• (1220)

Le président: Merci, monsieur Pardy.

Nous allons justement entendre ces questions à l'instant.

Nous donnons la parole à M. Small pour un maximum de six minutes.

Veuillez commencer.

M. Clifford Small: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être parmi nous pour la deuxième partie de la réunion.

Il y a 25 ans, le Canada était le plus important producteur de poissons et de fruits de mer au monde. Nous figurons maintenant au huitième rang. L'objectif dans le cadre de l'économie bleue vise à doubler notre production de fruits de mer et à atteindre le troisième rang de la production mondiale d'ici 2040. Seuls 50 % des fruits de mer pêchés dans le monde sont sauvages.

J'aimerais poser cette question à M. Hutchings: est-ce possible de réaliser les objectifs de la Stratégie de l'économie bleue et de faire croître notre production sauvage en dépit de la prédation actuelle par les pinnipèdes?

M. Keith Hutchings: Je vous remercie de la question.

Dans le contexte que vous décrivez, je crois que ce ne sera pas possible si la tendance se poursuit. Nous avons un écosystème habité par un prédateur féroce. Nous devons isoler ce prédateur et discuter des moyens pour diminuer la pression sur les deux espèces que nous pêchons actuellement et sur les espèces que nous voulons pêcher à l'avenir.

M. Clifford Small: Votre organisation participe au développement de produits et à des initiatives similaires. À votre avis, si les produits sont bien commercialisés à l'international, en avons-nous une gamme suffisante à l'heure actuelle pour optimiser l'utilisation des phoques et réduire la population à un niveau adéquat?

M. Keith Hutchings: Je crois que de nombreux entrepreneurs et entreprises ont accompli de l'excellent travail. Ils ont investi dans leurs propres recherches pour élaborer des projets. Je crois qu'il faut en faire bien davantage. Nous avons beaucoup de travail à abattre si nous envisageons la pleine utilisation du phoque, sa commercialisation et, potentiellement, la spécificité de sa viande et ses autres attributs.

Comme un autre témoin l'a indiqué, il est ardu de passer de zéro à 60 dès maintenant. Pour ce faire, il faut des investissements.

M. Clifford Small: Merci, monsieur Hutchings.

Puis-je savoir ce que vous en pensez, monsieur Parady?

M. Craig Parady: Oui. Je suis tout à fait d'accord avec M. Hutchings. Je crois que les données sont éloquentes, monsieur Small.

On sait que 3,2 millions de tonnes métriques de poissons sont consommées par les phoques dans les divisions 2J et 3KL et que nous en pêchons 250 000 tonnes métriques: la consommation des phoques est 12 fois plus élevée que la nôtre. Si on veut réellement doubler notre production d'aliments d'ici 2040, on ne pourra plus ignorer qui consomme les poissons et les ressources et qui vide nos cours d'eau et nos écosystèmes.

Je crois que le dernier groupe de travail sur les phoques aurait déclaré que les prédateurs s'emparent manifestement d'une grande partie des ressources dans notre système. Je vous le dis depuis Terre-Neuve-et-Labrador, où un fort pourcentage de nos foyers souffriraient d'insécurité alimentaire en ce moment même.

M. Clifford Small: Monsieur Parady, en tant que député de la Chambre d'assemblée, comment croyez-vous que les politiques du

gouvernement provincial interdisant les nouvelles tanneries... Il y a une tannerie à Terre-Neuve-et-Labrador. Les transformateurs ne peuvent expédier de peaux non tannées. Trouvez-vous que c'est acceptable?

Nous ne pourrions multiplier les débouchés si nous ne permettons pas au capitalisme de s'implanter dans une certaine mesure à Terre-Neuve-et-Labrador.

Êtes-vous au fait de circonstances au cours de l'hiver dernier dans lesquelles des pêcheurs et des transformateurs potentiels auraient tenté d'ouvrir une nouvelle usine de transformation pour ne finalement obtenir aucune collaboration?

● (1225)

M. Craig Parady: Monsieur Small, il ne fait aucun doute que nous devons nous pencher sur la question et contribuer à la pleine utilisation des phoques et à la création d'une industrie où nous pourrions optimiser leur utilisation.

Pendant la première heure, un de vos témoins a mentionné que, si nous créons l'industrie et les marchés pour ce produit, le secteur répondra présent pour chasser le phoque et jouer un rôle dans l'industrie.

C'est un enjeu provincial. Nous avons beaucoup de travail à abattre à l'échelon provincial, mais je crois qu'un malaise persiste. Si on met de côté les études des dernières décennies, l'enjeu de la prédation par les phoques crée un malaise. On dirait qu'on passe constamment d'une étude à l'autre. Pendant ce temps, la population de phoques augmente, qu'il s'agisse des phoques gris ou des phoques du Groenland.

M. Clifford Small: Merci.

Madame Peter, comment la réaction du gouvernement fédéral sur le déclin des marchés des Inuits dans l'Union européenne s'inscrit-elle dans la réconciliation avec les peuples inuits?

Mme Aaju Peter: La réconciliation est la réconciliation-action. Elle implique des actions. Il faut voir davantage d'actions de la part du ministère fédéral, la seule organisation pouvant s'exprimer sur la question: en tant que territoire, nous n'avons pas ce pouvoir. Nous aimerions maintenir le dialogue afin de retrouver ce qui a déjà existé.

J'appuie les propos sur la prédation et sur l'élimination de la surpopulation des phoques. Selon moi, si nous pouvions répartir, disons, un million de phoques dans les 26 communautés inuites où les animaux ont été chassés et nous en servir pour faire croître notre marché, nous participerions à la reconstitution, au rétablissement et à la restitution d'une partie des sommes déjà perdues.

M. Clifford Small: Merci, madame Peter.

Le président: Merci, monsieur Small. Vous avez largement dépassé le temps alloué, mais vous me redonnerez ce temps à un moment donné.

Nous passons maintenant à M. Hanley pour un maximum de six minutes.

M. Brendan Hanley (Yukon, Lib.): Merci beaucoup à tous les témoins.

Je veux poursuivre dans la même veine.

Madame Peter, je suis moi aussi un habitant du Nord, quoique du côté ouest de l'Arctique. Je viens du Yukon.

Je m'intéresse vivement au lien que vous tissez entre les marchés d'outre-mer, particulièrement dans l'Union européenne, et la sécurité alimentaire au niveau local. Je crois qu'il importe vraiment d'étoffer, de cerner et de documenter l'enjeu.

Je me demande si vous pourriez apporter un éclaircissement. Puisque vous avez affirmé que la chasse aux phoques constitue un pan important du mode de vie inuit depuis des millénaires, pouvez-vous préciser le lien entre l'accès au marché de l'Union européenne et l'effet sur la chasse locale et la distribution des phoques pour les Inuits du Nunavut?

Mme Aaju Peter: Monsieur Hanley, merci pour cette question. Avant que nous voyagions en Europe — notre premier voyage était en Hollande, en 2007 —, nous savions déjà, comme chasseurs, que l'enjeu ne concernait pas uniquement la chasse aux phoques par les Inuits et la chasse dans l'Atlantique. Le problème était l'image qui en était donnée, l'image transmise à la télévision et dans les publicités visant à recueillir des fonds pour les organismes.

Cette image nous a coûté notre économie. Les Européens ne pouvaient pas faire la différence entre la chasse au phoque des Inuits et celle pratiquée ailleurs.

Notre stratégie a toujours été de dire que le Canada doit montrer un front uni. Nous devons faire front commun pour affirmer que, quel que soit l'endroit où le phoque est capturé, nous sommes tous des chasseurs, et que les images de mauvais goût ont une incidence négative sur nous tous. Cette image nous a nui et la situation perdure encore aujourd'hui. Les chasseurs inuits et leurs communautés dépendent des activités commerciales des chasseurs de phoques. Nous sommes une seule et même famille.

• (1230)

M. Brendan Hanley: Je note que vous êtes favorable à l'idée de la gestion de l'écosystème océanique, mais vous avez aussi fait remarquer que la population de phoques explose, dans le Nord. Pouvez-vous en dire davantage à ce sujet? Dans quelle mesure cette remarque se fonde-t-elle sur la science et les observations locales? Les connaissances traditionnelles inuites nourrissent-elles cette évaluation? En outre, la question des CT est-elle suffisamment reconnue? Les connaissances que les Inuits ont du terrain sont-elles incorporées à l'évaluation que fait le Canada au sujet des populations de phoques?

Mme Aaju Peter: Je répondrai à votre dernière question, mais je ne sais pas ce qu'est une « évaluation CT ».

M. Brendan Hanley: Je veux dire les connaissances traditionnelles prises en compte dans l'évaluation, si on présume que cet aspect fait partie de l'évaluation quant à la surpopulation de phoques.

Mme Aaju Peter: D'après ce que je comprends, en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, le ministre fédéral doit tenir compte des connaissances et de l'avis des communautés lors de l'évaluation de tout aspect relatif aux océans, aux eaux et à la gestion des phoques, par exemple. Je ne participe pas à ce processus, parce que je ne travaille pas pour les organismes de chasseurs et de trappeurs qui formuleraient des commentaires et je n'en fais pas partie.

Par contre, je connais un adage traditionnel inuit selon lequel une surpopulation n'est pas une population saine. Quand les groupes de défense des animaux ont décidé de sauver les phoques, ils croyaient que cela aurait un effet positif de ne pas tuer ou chasser les phoques. Mais, comme nous le constatons aujourd'hui, en 2023, il y a surpopulation, et nous savons que c'est néfaste pour nous.

Au fil des ans, depuis 1981, quand nous partions en bateau dans la baie de Frobisher, qui fait 250 kilomètres de longueur, nous voyions peut-être, ici et là, des phoques du Groenland — un très petit troupeau. De nos jours, dès qu'on arrive dans la baie et qu'on tente d'y entrer, il y a des troupeaux et des bancs de phoques du Groenland partout.

On l'a déjà dit, les phoques annelés, dont dépend notre alimentation, sont intimidés. Ils voyagent seuls, et un troupeau de phoques du Groenland peut être méchant, alors il est encore plus difficile pour nous de chasser pour nous nourrir.

M. Brendan Hanley: Merci.

Il me reste un peu de temps, je crois.

Le président: Vous avez 40 secondes.

M. Brendan Hanley: Ce sont 40 secondes pour M. Hutchings. Parmi vos recommandations, vous avez mentionné le besoin d'améliorer grandement la collecte de données. Je me demande si vous pourriez être plus précis sur les données dont nous avons besoin et que nous n'avons pas en ce moment, et sur la stratégie à adopter en la matière.

M. Keith Hutchings: Merci beaucoup.

L'un des enjeux soulevés continuellement par le secteur concerne la période de collecte des données.

Je peux donner l'exemple de l'extraction de l'estomac pour l'évaluation de son contenu, afin de cerner les habitudes de prédation d'un phoque donné, que ce soit un phoque du Groenland ou un phoque gris. Souvent, cette procédure a lieu entre janvier et avril. Il s'agit d'une période restreinte pour un moment précis dans un parcours migratoire, dans un lieu ou lors d'une interaction entre un prédateur et une espèce.

Il n'y a pas d'évaluation à long terme, sur une base annuelle, par exemple. Le phoque du Groenland migre vers le nord. Que mange-t-il dans la région du Front, que mange-t-il dans l'Arctique et quelles proies composent son régime alimentaire complet, sur une période annuelle? Ce type de travail de comparaison sur plusieurs années n'est pas fait. Voilà ce à quoi je me réfère.

Le président: Merci, monsieur Hanley.

Nous passons à Mme Desbiens, pour six minutes ou moins.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins, qui sont toujours fort intéressants et pertinents.

Monsieur Hutchings, la demande est déjà plus forte que l'offre au Québec en ce moment. Il y a 200 restaurants qui attendent de pouvoir ajouter la viande de phoque à leur menu. La chaîne Metro veut aussi offrir de la viande de phoque dans plusieurs de ses succursales. Au Québec, il y a vraiment un élan important en ce qui concerne cette viande.

Vous disiez tout à l'heure que votre centre est une organisation facilitatrice. Quel rôle pourriez-vous jouer pour équilibrer l'offre et la demande au Québec?

• (1235)

[Traduction]

M. Keith Hutchings: Merci beaucoup.

Je crois que vous parlez d'un produit en particulier... et je pense que nous avons constaté au Sommet sur les phoques que des groupes se sont rassemblés pour discuter des possibilités dans différentes régions du pays. Il se peut qu'il existe un marché pour certains produits et une certaine disponibilité sans que ce soit nécessairement connu, et la possibilité d'entrer sur ce marché n'est peut-être pas connue.

Voilà ce dont nous avons besoin. Nous avons parlé de collaboration et d'intégration quant aux activités du secteur. Par l'entremise de notre centre, nous faisons tout type de développement de produits, grâce au secteur et à la recherche et au développement. Ce sont des activités qui peuvent être bonifiées s'il y a différents types de produits ou si nous étudions le type de produits que le marché est prêt à accepter.

Pour répondre à votre question, je pense qu'il faut faire davantage connaître la réalité dont vous avez parlé.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Il n'y a qu'un seul transformateur au Québec pour répondre à toute la demande. Avez-vous un pouvoir de recommandation, au sein du ministère des Pêches et des Océans entre autres, pour faire davantage circuler l'information?

Je me demande s'il est possible de constituer une table de concertation pour établir une meilleure communication. Votre organisation pourrait-elle lancer une telle initiative? Est-ce dans ses compétences?

[Traduction]

M. Keith Hutchings: Merci beaucoup.

Oui, il s'agit d'un aspect à l'étude de manière générale pour le secteur des fruits de mer au Canada. Que l'on parle des phoques, d'autres espèces ou d'un type de technologie, il semble souvent y avoir une séparation entre ce qui est possible et ce que les gens savent.

Le Centre canadien d'innovations des pêches pourrait certainement travailler avec vous et d'autres intervenants du secteur pour apporter une perspective nationale à certains des produits dont nous avons parlé, relativement aux connaissances et à la disponibilité pour la commercialisation dans le secteur du phoque. Nous pourrions certainement participer à ce travail à l'échelle nationale et internationale.

[Français]

Mme Caroline Desbiens: Merci. Ce que vous dites est fort intéressant et nous fait avancer.

Madame Peter, vous avez dit que la viande de phoque se partageait. Considérez-vous que les différentes populations nordiques ont suffisamment accès à cette viande? Est-il possible d'améliorer les choses pour satisfaire les besoins alimentaires de ces populations? Je sais que certaines d'entre elles sont dans un état de carence. Il est très naturel dans leur milieu de manger du phoque, et le fait de ne pas y avoir accès en quantité suffisante peut altérer leur santé.

L'accès des populations nordiques à cet aliment pourrait-il être amélioré?

[Traduction]

Mme Aaju Peter: Absolument. Nous avons accru l'accès à la viande de phoque dans les écoles, par exemple, dans le cadre du

programme scolaire. Je n'ai été capable d'acheter nulle part, ni dans le Nord ni dans le Sud, de la peau de phoque pour mon usage personnel. Si on tend la main de cette façon, la quantité de viande de phoque qui tient dans la main est équivalente à 56 saucisses, si on en calcule l'apport en fer.

Les problèmes de carence en fer et d'insécurité alimentaire se régleraient si l'on aidait les organismes de chasseurs en leur offrant du financement pour chasser le phoque et en partager la viande dans les communautés. Ils partagent déjà leurs prises. Ils partagent la viande de baleine, le poisson et la viande de phoque, parce que cela fait partie de leurs traditions. Ils doivent le faire. Cette pratique consiste à redonner à la communauté.

Si le gouvernement fédéral faisait la promotion d'un mode de vie sain et d'une saine alimentation et qu'il réduisait l'insécurité alimentaire que nous connaissons dans l'Arctique, nous y serions totalement favorables. Il faut faire de la sensibilisation au sujet de nos connaissances traditionnelles, les conserver et les maintenir.

Madame Desbiens, merci infiniment pour cette question.

● (1240)

Le président: Merci, madame Desbiens. Il ne vous reste que cinq secondes, alors nous ne permettons pas une autre question.

Madame Barron, vous avez un maximum de six minutes.

Mme Lisa Marie Barron: Merci, monsieur le président. Merci d'assurer le respect du temps afin que tous aient la chance de poser des questions importantes. Je vous en suis reconnaissante.

Le président: J'essaie de garder tout le monde sur la bonne voie.

Mme Lisa Marie Barron: Merci.

Je remercie les témoins d'être présents aujourd'hui.

Par l'entremise du président, je vous remercie, madame Peter, d'être parmi nous. Je suis très reconnaissante de pouvoir écouter vos commentaires directement. Je veux vous remercier d'œuvrer à défendre les droits des peuples autochtones de l'Arctique et vous féliciter. Je sais que vous avez reçu l'Ordre du Canada en 2012. C'est fantastique de vous recevoir et de pouvoir profiter de vos connaissances et de votre vécu.

J'ai eu l'honneur de me rendre au Nunavut avec ma collègue Mme Idlout, la députée du Nunavut. J'ai passé du temps à Iqaluit et à Pangnirtung, et j'ai eu l'occasion de faire une sortie en bateau avec la députée Idlout et sa famille. Nous avons pêché de l'omble de l'Arctique, et ils m'ont enseigné le nom en inuktitut des différents types de phoques que nous avons croisés. Cette expérience a eu sur moi un effet incroyable.

J'aimerais vous demander d'en parler davantage, sachant que mon collègue, le député Hanley, a commencé à aborder... Vous avez parlé des effets. Je me demandais si vous pouviez nous en dire un peu plus sur les effets des campagnes internationales contre la chasse au phoque sur les Nunavummiut et autres populations autochtones, et les raisons pour lesquelles, comme vous l'avez dit, les exemptions colonialistes et les règles condescendantes sont loin d'être suffisantes.

Mme Aaju Peter: Merci, monsieur le président.

Merci pour la question, madame Barron. Je suis ravie que vous ayez pu aller au Nunavut. J'aimerais que tout le monde puisse s'y rendre et déguster de la viande de phoque comme l'avait fait l'ancienne gouverneure générale.

J'étais totalement contre l'exemption quand elle faisait l'objet de discussions, parce que les Européens croient qu'ils peuvent décider qui est Inuit, ce qui est traditionnel et ce qu'est une pratique durable. Toutefois, en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, au Canada, c'est à nous de définir qui nous sommes et quelles sont nos traditions. Cette attitude condescendante nous a grandement compliqué la vie, parce qu'elle est administrative. Il nous faut trouver de l'argent pour nous défendre devant les tribunaux. Nous devons prouver que le phoque a été capturé d'une certaine manière. En fin de compte, comme nous le savons, c'est la Commission européenne qui, même après que nous ayons présenté toutes les preuves, décide si la peau de phoque n'a pas été obtenue de la bonne manière ou de la manière édictée dans la réglementation.

L'autre aspect très négatif au fil du temps est l'image diffusée à la télévision au sujet de la chasse au phoque et de ses effets néfastes. Elle marque les gens, même les jeunes hommes et les jeunes femmes. Nous avons beaucoup de mal à contrer cette image. Au lieu de continuer à nous y attaquer, nous devons — et nous en discutons au sein du secteur — donner un visage humain à l'enjeu de la chasse au phoque. Il s'agit de notre vie. Vos règles ont des conséquences sur nous. Elles compliquent encore davantage notre vie déjà difficile.

Il s'agit de sensibiliser les gens et de leur raconter des histoires au sujet de nos traditions vieilles de 5 000 ans, de la culture de la chasse aujourd'hui perdue, de l'économie bleue, et bien d'autres. Comme d'autres intervenants l'ont affirmé, il nous faut réorienter le dialogue vers notre propre dialogue, le dialogue que nous avons au Canada.

• (1245)

Mme Lisa Marie Barron: Merci beaucoup.

Certaines personnes nous ont parlé de l'incidence des interdictions et des exemptions dont nous avons parlé sur la subsistance des Inuits et leur capacité de joindre les deux bouts. Pourriez-vous nous parler plus en détail des conséquences de ces interdictions sur les gens qui misaient grandement sur ce marché avant les changements.

Mme Aaju Peter: Je vous remercie pour votre question.

Comme vous le savez, le taux de chômage chez les Inuits est le plus élevé au pays et le coût de la vie est trois à sept fois plus élevé dans nos communautés que dans celles du Sud. Lorsque le marché du phoque est passé de 100 \$ à 10 \$, la capacité des chasseurs de fournir de la nourriture gratuite et nutritive à la communauté... C'était catastrophique. Nous avons dû vivre avec moins de nourriture. La vie est devenue très dure pour les chasseurs qui devaient nourrir leur communauté. Ils devaient travailler cinq jours par semaine pour avoir les moyens de mettre de l'essence dans leur véhicule pour aller chasser.

Le partage des aliments est toujours pratiqué dans nos communautés. Ceux qui ne chassent pas — comme moi — s'attendent à ce que les chasseurs les nourrissent, ce qui est injuste. Je crois qu'il faut aider les chasseurs afin qu'ils puissent continuer de fournir des aliments sains aux communautés et ainsi assurer la sécurité alimentaire.

C'est une tragédie. C'est épouvantable. Il y a un terme pour décrire la situation, mais je n'arrive pas à m'en souvenir. Il faut considérer la situation comme un enjeu en matière des droits de la personne. Nous n'avons pas accès aux aliments: 7 enfants sur 10 vont à

l'école le ventre vide. Nous sommes au Canada, l'un des pays les plus riches au monde, et nous acceptons cette situation, mais elle n'est pas acceptable. Nous devons faire notre devoir et veiller à ce que les gens aient accès aux aliments... au phoque.

Le président: Merci, madame Barron.

Nous allons maintenant entendre M. Perkins — qui attend avec impatience —, qui dispose d'un maximum de cinq minutes. Allez-y.

M. Rick Perkins: Merci, monsieur le président.

Je remercie nos invités pour leurs témoignages fort intéressants.

Madame Peter, dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé des sociétés environnementales, et je trouve cela très intéressant. À mon avis, dans le cas des phoques, ces sociétés ont recueilli suffisamment de fonds pour atteindre leurs objectifs. Pourriez-vous nous expliquer ce concept un peu plus en détail?

Mme Aaju Peter: Je vous remercie pour votre question, monsieur Perkins.

Ce n'est pas ce que j'ai dit. Si c'est le cas, je me suis trompée. Je parlais des groupes de défense des droits des animaux.

M. Rick Perkins: Excusez-moi, c'est ce que je voulais dire: les groupes de défense des droits des animaux.

Mme Aaju Peter: Pourriez-vous répéter la question? Je ne les qualifierais jamais d'environnementalistes.

M. Rick Perkins: Dans le cas des phoques, les groupes de défense des droits des animaux sont en réalité des entreprises. Leurs activités ont entraîné des conséquences dévastatrices dans bon nombre des collectivités rurales du Canada atlantique et du Nord. Pourriez-vous tout d'abord nous parler de l'incidence de ces entreprises — qui amassent des fonds dans le but d'interdire la chasse au phoque — sur votre communauté?

Si le gouvernement réussissait à ouvrir les marchés des États-Unis et de l'Europe, qu'est-ce que cela signifierait pour votre communauté?

Mme Aaju Peter: Je vous remercie pour votre question.

J'ai toujours dit qu'avec tout l'argent qu'ont amassé les groupes de défense des droits des animaux — qui se décrivent en tant qu'animalistes —, ils devraient payer les Inuits pour tous les dommages causés, pour les décès et la famine dont souffrent les Inuits. On parle de 1 million de dollars.

Il faut viser haut. Il faut rêver en grand, et c'est mon souhait. J'aimerais qu'on offre des mesures réparatrices aux communautés... Je ne parle pas seulement d'excuses, comme celles de Greenpeace.

Les conséquences sur notre communauté sont énormes, parce que nous misons toujours sur une culture de la chasse. Nous dépendons toujours de la chasse et du partage de la nourriture. Lorsque ce partage n'est pas possible, il y a des gens qui ont faim, et on ne fait pas d'argent. Lorsque le prix de la peau de phoque est passé de 100 \$ à 10 \$, notre propre gouvernement a dû compenser les coûts, parce qu'il sait à quel point il est important pour les chasseurs de continuer à nourrir les communautés.

Les Inuits ont fait les frais de cette situation.

• (1250)

M. Rick Perkins: Merci beaucoup.

Monsieur Pardy, certaines personnes ont dit... surtout dans le cadre du Sommet sur les phoques. La ministre a dit qu'il fallait plus de recherches scientifiques sur le sujet. Je crois que M. Hutchings a dit la même chose.

Toutefois, depuis les années 1990, on réalise des recherches scientifiques presque chaque année sur le sujet. Même le Fonds mondial pour la nature a publié un rapport en 2006 dans lequel il faisait valoir que les moratoires à eux seuls ne permettraient pas le rétablissement de la morue du Nord et que le gouvernement devait prendre d'autres mesures. Il y a toutes sortes d'études en la matière. J'ai posé une question au Feuilleton au sujet des échantillons prélevés dans l'estomac des phoques au cours des cinq dernières années seulement, et j'ai obtenu un document de 122 pages de la part du ministère des Pêches.

Avons-nous vraiment besoin de plus de recherches scientifiques avant de rétablir la chasse commerciale du phoque?

M. Craig Pardy: Je vous remercie pour votre question.

La réponse, c'est non. Selon l'opinion collective de la Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador, il n'est pas nécessaire de réaliser plus d'études ou de comptes pour connaître l'impact des phoques sur le rétablissement des stocks de poissons de fond. Je crois que les données parlent d'elles-mêmes.

Comme vous le savez — et comme nous le savons tous —, des chasseurs ont montré aux médias le contenu de l'estomac des phoques. Tous les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador et toutes les personnes qui ont vu les images savent que ces prédateurs consomment une très grande quantité de poissons. Vous avez reçu Bob Hardy, qui est notre plus grand spécialiste. Il avait fait valoir que selon le ministère des Pêches et des Océans, la population de phoque du Groenland consommait un million de tonnes métriques de capelan par année. Nous savons à quel point le capelan est important, sur le plan pélagique, pour le rétablissement des stocks de poissons. Les phoques consomment un million de tonnes métriques de poisson et nos chasseurs en capturent 24 000 tonnes métriques. Nous n'avons pas besoin d'une autre étude pour comprendre l'importance de la prédation dans la province et dans nos eaux.

J'aimerais dire une dernière chose, pour terminer. J'ai regardé une entrevue de Todd O'Brien avec le patrouilleur d'une rivière de la baie de Plaisance, en septembre dernier. Ce patrouilleur disait que le saumon n'avait aucune chance de survivre, puisque 200 à 300 phoques attendaient à l'embouchure de la rivière, prêts à manger les saumoneaux. Il a dit que les saumons n'avaient aucune chance de passer.

Je crois que plus nous attendrons longtemps, plus la situation sera grave et plus il sera difficile de rétablir nos ressources. Je dirais que c'est l'opinion unanime des membres de la Chambre d'assemblée, sans égard à leur parti.

Le président: Merci, monsieur Perkins.

Nous allons maintenant entendre M. Heath MacDonald, qui dispose d'au plus cinq minutes. Allez-y.

M. Heath MacDonald (Malpeque, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ces derniers commentaires étaient très intéressants. Il faut un marché. Nous n'atteignons pas nos quotas de chasse; nous avons donc besoin d'un marché pour commencer.

Ma question s'adresse à M. Hutchings.

Il se passe beaucoup de choses du côté canadien; on s'attarde beaucoup à la chasse au phoque ici, mais que se passe-t-il du côté américain? Pourquoi les pêcheurs des États-Unis ne sont-ils pas plus attentifs à la situation?

On a réduit les quotas associés au maquereau et au hareng aux États-Unis, mais on ne semble pas avoir d'information ou de parité en ce qui a trait à la chasse au phoque.

• (1255)

M. Keith Hutchings: Merci.

Je ne suis pas certain de bien comprendre votre question. Pourriez-vous me dire exactement à quoi vous voulez que je réponde?

M. Heath MacDonald: Oui. Pourquoi ne perçoit-on pas d'urgence de la part des Américains en ce qui a trait à la chasse au phoque?

M. Keith Hutchings: Je n'en suis pas certain. Je ne connais pas vraiment la réponse à cette question. Je sais qu'il y a eu certaines activités intermittentes. Je ne sais pas si la prédation représente un facteur aussi important ou comparable à ce qui se passe sur la côte Est et dans le golfe. Il y a aussi la Marine Mammal Protection Act. Je ne sais pas s'il y a une réticence en raison de certains défis associés à cela.

C'est le mieux que je puisse vous dire.

M. Heath MacDonald: Je vais vous donner un exemple de ce qui s'est passé à l'Île-du-Prince-Édouard au cours des 10 derniers jours. Nous avons une entreprise qui prépare des appâts. Elle utilisait un sous-produit du phoque. Au cours de la première semaine, on l'a avisée qu'en vertu de la Marine Mammal Protection Act, si un sous-produit du phoque était utilisé dans la préparation des appâts pour la pêche du homard, les États-Unis cesseraient d'accepter les homards provenant du Canada.

Je crois que tout le monde ici est sur la même longueur d'onde: nous voulons accroître la chasse au phoque et trouver de nouveaux marchés ou de nouveaux produits, mais il faut trouver une façon de franchir cette étape avec les États-Unis. Est-ce qu'il faut passer par les pêcheurs? Est-ce qu'il faut d'autres négociations commerciales? Je crois que la Marine Mammal Protection Act date de 1972. Elle est évidemment désuète, mais elle semble intouchable, dans une certaine mesure. Est-ce qu'il s'agit d'un enjeu purement politique, comme c'était le cas au milieu des années 2000, alors que les défenseurs des droits des animaux... et lorsqu'il y avait des dommages collatéraux possibles pour l'exportation d'autres fruits de mer vers les États-Unis, et qu'on demandait une interdiction visant les produits de la mer canadiens?

Comment pouvons-nous surmonter cette situation? Il semble que, de façon générale, nous soyons tous sur la même longueur d'onde au Canada. Nous voulons une chasse au phoque. Nous voulons qu'elle soit plus importante. Nous voulons créer de nouveaux marchés, mais nous sommes faces à un mur. Est-ce qu'il s'agit d'une question purement politique pour les États-Unis? Que pensez-vous de cela?

M. Keith Hutchings: Je crois que c'est une question de politique, mais votre commentaire au sujet de l'industrie et de l'interconnexion est intéressant. Est-ce qu'on peut miser là-dessus pour unir l'industrie des fruits de mer et de la pêche du Canada et celle des États-Unis? Est-ce qu'il peut s'agir d'un vecteur de changement? Je crois que c'est un concept très intéressant. Je ne sais pas comment on pourrait coordonner le tout et si l'on devrait y songer en tant que pays. Bien sûr, il y a les machinations politiques et le lobbying associés à la Marine Mammal Protection Act, mais il s'agit peut-être d'une initiative de l'industrie et nous obtiendrons peut-être des résultats en ce sens.

M. Heath MacDonald: Je suis d'accord avec vous. Je crois que les politiques et les décisions les plus efficaces sont parfois prises par les représentants du gouvernement, mais qu'elles sont habituellement prises par le secteur privé et les industries.

Il ne faut pas oublier la nuance associée aux défenseurs des droits des animaux et aux activistes dont nous avons parlé. C'est très important. On peut parler de sécurité alimentaire, de droits des Autochtones et de réconciliation, mais ils n'en ont rien à faire. Nous devons trouver une façon de mieux expliquer les processus. Je ne sais pas si les relations entre gouvernements font partie du processus ou si l'on revient une fois de plus à l'industrie.

Que pourrions-nous faire en tant que décideurs, pour énoncer clairement la situation au ministère des Pêches et des Océans ou aux bureaucrates qui sont responsables de certaines de ces décisions?

M. Keith Hutchings: Je crois que j'ai dit, dans mon discours préliminaire, qu'il fallait absolument un engagement. Je parle d'un engagement national et des élus qui sont assis autour de cette table. Je parle aussi de l'industrie. Il faut s'adapter à un nouveau marché et à une nouvelle vision de la chasse au phoque. Il faut parler des

avantages de la chasse. Je crois qu'il s'agit d'une approche holistique et que c'est l'orientation que nous devons prendre. Je crois que les mesures politiques ou les mesures ponctuelles à l'intention de l'industrie ne fonctionneront pas.

C'est la tâche que nous devons accomplir. Je crois que toutes les parties doivent avoir une vision claire de ce qu'il faut faire et que le gouvernement doit les appuyer. Il doit dire: « C'est important pour le Canada. Nous devons atteindre cet objectif et nous allons offrir le soutien nécessaire pour y arriver. »

● (1300)

Le président: Merci, monsieur MacDonald. Voilà qui conclut la séance d'aujourd'hui.

Je tiens à présenter mes excuses à Mme Desbiens et à Mme Barron, qui n'ont pas eu droit à leur intervention de deux minutes et demie. Nous devons nous arrêter pour 13 heures. Je rappelle aux membres du Comité de respecter le temps de parole qui leur est accordé. Si nous n'avions pas utilisé toutes ces minutes supplémentaires, nous aurions probablement eu le temps d'entendre les questions de Mme Desbiens et de Mme Barron. Je vais tâcher d'être plus ferme la prochaine fois.

Nous poursuivrons notre étude sur ce sujet très important jeudi. Nous entendrons d'autres témoins.

Je tiens à remercier M. Pardy, M. Hutchings et Mme Peter pour leur participation virtuelle à la séance d'aujourd'hui. Merci d'avoir partagé vos connaissances avec le Comité. Elles nous seront très utiles dans le cadre de la rédaction de notre rapport.

Encore une fois merci. Je vous souhaite à tous une très bonne journée. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>